LE POINT

FÉVRIER
2001
NUMÉRO 8

ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

La présidente du CAO envisage l'avenir

La présidente du Conseil des arts de l'Ontario (CAO), Julia Foster, a pris certaines mesures pour prévenir toute inquiétude qu'aurait pu susciter la démission en novembre dernier de la directrice générale, Donna Scott. Lors d'une réunion avec le personnel du CAO, elle a souligné que le conseil d'administration veut avant tout assurer la stabilité de la communauté artistique de la province grâce à un CAO solide et énergique. Depuis lors, Mme Foster a entre autres rencontré l'honorable Helen Johns, ministre des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs.

« La ministre souscrit pleinement au rôle que tient le CAO parmi les nombreux subventionnaires des arts dans la province, a affirmé Mme Foster. Mes collègues du conseil d'administration et moi-même estimons que nous devons créer et renforcer les rapports entre les différents bailleurs de fonds et le milieu artistique. »

Une des responsabilités du CAO consiste à mettre au point de nouvelles initiatives qui correspondent à l'évolution des besoins du milieu artistique. Le CAO a commencé à s'en acquitter d'abord en créant, avec la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman, le Groupe de travail sur les arts dans la communauté et, ensuite, en lançant au début de l'été dernier un ***Plan d'action pour les arts dans la communauté***.

« Certaines données très importantes qui se sont révélées au cours des consultations du groupe de travail débordaient le mandat du CAO et n'ont donc pas été comprises dans le plan d'action, a déclaré Mme Foster. Nous organisons une réunion avec les consultants du groupe de travail et d'autres bailleurs de fonds vers la fin janvier pour créer un forum qui favorisera le dialogue et les possibilités de partenariats. »

En attendant, un comité du conseil d'administration est chargé de trouver un nouveau directeur général pour le CAO, fonction que John Brotman, directeur des programmes artistiques, assume actuellement par intérim.

NUMÉRO 8

SOMMAIRE

- ❑ **La présidente du CAO envisage l'avenir**
- ❑ **Consultation, mentorat et assistance technique**
- ❑ **Tournées et collaborations**
- ❑ **Conseils consultatifs**
- ❑ **Contact ontarois à Sudbury**
- ❑ **Initiatives en éducation artistique**
- ❑ **Changements de politiques**
- ❑ **Le point sur le personnel**
- ❑ **La FCAO administre un Fonds de dotation pour les arts renouvelé**
- ❑ **Prix**

Consultation, mentorat et assistance technique

À partir du 1er février 2001, le CAO accepte les demandes dans le cadre du nouveau programme Consultation, mentorat et assistance technique. Ce programme, qui a comme objectif d'aider les organismes ontariens à accroître leurs

(suite à la page suivante)

Consultation, mentorat et assistance technique *(suite)*

compétences, leur autonomie et leur viabilité, couvre en tout ou en partie les honoraires de personnes possédant les compétences recherchées.

Le programme comprend deux volets : mentorat et assistance technique. Dans le cadre du premier, les organismes artistiques professionnels sans but lucratif peuvent obtenir pour leur personnel professionnel les services d'un mentor. Les fonds octroyés couvriront les honoraires du mentor ou du spécialiste professionnel et les frais de subsistance du stagiaire.

Dans le cadre du deuxième volet, les organismes artistiques peuvent faire une demande d'assistance technique. Les fonds octroyés couvriront les frais de déplacement et les allocations quotidiennes permettant de faire venir dans les bureaux de l'organisme un spécialiste en gestion établi au Canada. Le CAO versera jusqu'à 500 $ par jour pour les honoraires du spécialiste, plus les dépenses.

Le personnel du CAO continuera à répondre aux demandes de consultation qui lui sont adressées.

Il n'y a pas de dates limites pour ce programme, et les demandes sont étudiées toutes les quatre à six semaines. Ce programme s'adresse uniquement aux organismes. Pour tout renseignement supplémentaire au sujet du programme Consultation, mentorat et assistance technique, veuillez communiquer avec Keith Allin, coordonnateur du programme (416-969-7446 ou 1-800-387-0058, poste 7446), ou avec Janice Lambrakos, coordonnatrice des services d'information (416-969-7429 ou 1-800-387-0058, poste 7429).

Tournées et collaborations

Le détail du programme Tournées et collaborations a été annoncé début décembre. Ce nouveau programme du CAO vise essentiellement à mettre un plus grand nombre d'artistes en contact avec un plus grand nombre d'Ontariens. Ce qui fait la grande nouveauté de ce programme, c'est qu'il inclut désormais toutes les disciplines du CAO – littérature, arts visuels, arts médiatiques et arts de la scène. Le programme a deux priorités principales : appuyer les initiatives collectives locales qui ne se limitent pas à une seule manifestation et joindre les communautés éloignées ou sous-desservies de la province.

Les dates limites pour le programme Tournées et collaborations ont été fixées au **1er février** et au **1er août 2001** .

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez communiquer avec Glenn Hodgins, responsable des tournées et de la diffusion (416-969-7407 ou 1-800-357-0058, poste 7407).

Conseils consultatifs

Pour des raisons financières, le CAO n'a pas pu procéder à la nomination des conseils consultatifs annoncée au printemps dernier. Cette initiative fait actuellement l'objet d'un réexamen.

Contact ontarois à Sudbury

Au moment d'aller sous presse, des diffuseurs de toutes les régions de la province étaient inscrits à Contact ontarois, qui se déroule à Sudbury les 1er, 2 et 3 février. Fait intéressant à noter, au moins dix des douze conseils scolaires francophones de la province avaient confirmé leur participation. L'événement pourrait devenir un forum susceptible de promouvoir la création d'un réseau scolaire de diffusion artistique.

Outre la présentation d'une vingtaine d'artistes, en minispectacles ou en minicontacts, la rencontre sudburoise offre des occasions de formation. Des ateliers portent en effet sur le développement et l'éducation des publics, ainsi que sur la promotion de la diffusion artistique auprès des élus (scolaires, municipaux ou provinciaux). Parmi les spécialistes invités à Contact ontarois cette année, on retrouve des représentants de la ville de Sudbury, de la Nouvelle Scène, de la Fondation Trillium, de Prologue aux arts de la scène, de l'agence Spect'Art et du Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est du Québec.

Contact ontarois 2001 déborde son cadre habituel des arts de la scène en présentant une vitrine sur les arts visuels. Le Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario (BRAVO) sera sur place et permettra aux délégués de naviguer sur son site web en vue de découvrir nombre d'artistes franco-ontariens.

Enfin, le Conseil des arts de l'Ontario profitera de cette rencontre pour diffuser deux documents ou outils de travail. ***À la recherche de ressources artistiques franco-ontariennes ?*** est un survol des différents

organismes susceptibles de fournir des ressources en théâtre, chanson, littérature, danse, arts visuels et cinéma. ***Le milieu éducatif en partenariat avec les artistes et les organismes artistiques*** est un guide pour les enseignants intéressés à établir un lien plus étroit entre les élèves et les artistes.

Initiatives en éducation artistique

Les nouveaux renseignements généraux et formulaires de demande 2001-2002 pour les programmes **Artistes en milieu éducatif** (date limite : **15 avril 2001**) et **Artistes autochtones en milieu éducatif** (date limite : **15 mai 2001**) se trouvent maintenant sur le site web du CAO. On peut se procurer auprès de Denise Bolduc, responsable des arts autochtones (416-969-7454 ou 1-800-387-0058, poste 7454), la liste intitulée **Aboriginal Artists Network,** qui recense les bénéficiaires de subvention en 1999-2000.

Le programme **Projets d'éducation artistique,** qui appuie les groupes et organismes artistiques qui entreprennent différentes activités artistiques dans les écoles, est en cours de révision. Les renseignements généraux et formulaires de demande seront affichés sur le site web du CAO au printemps. La nouvelle date limite pour ce programme a été fixée au **1er novembre 2001** .

Le CAO a révisé son ***Guide à l'intention des artistes et éducateurs pour une collaboration réussie*** , dans le but d'aider les artistes et les éducateurs à mener à bien des projets artistiques efficaces pour les apprenants. Ce document, et d'autres, se trouvent dans le site web du CAO.

Changements de politiques

Subventions aux organismes

Le CAO a modifié sa politique sur le nombre annuel de subventions de projet que les organismes peuvent obtenir. Tous les organismes artistiques sont désormais admissibles à la gamme complète des subventions de projet offerte par le CAO. Auparavant, les organismes qui recevaient une subvention de fonctionnement n'étaient admissibles qu'à une seule subvention de projet par an et les organismes qui ne recevaient pas de subvention de fonctionnement étaient limités à deux subventions de projet par an.

Subventions aux artistes visuels

Depuis le 1er avril 2001, les artistes ne peuvent recevoir une subvention en arts visuels que tous les deux ans (*artistes débutants*: 3 000 $; *artistes en milieu de carrière* : 5 000 $; *artistes chevronnés* 10 000 $). Par exemple, un artiste qui reçoit une subvention pendant l'exercice 2001-2002 ne peut présenter une autre demande qu'en 2003-2004. Cette politique s'aligne sur celles d'autres bailleurs de fonds.

Le point sur le personnel

Depuis le dernier numéro du ***Point***, certains changements sont survenus dans le personnel du CAO. **Cindy Richmond** , **responsable des arts visuels et des arts médiatiques,** est partie pour poursuivre d'autres intérêts, et nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite. **Melanie Fernandez, responsable des arts communautaires,** assumera les fonctions de responsable des arts visuels et des arts médiatiques pendant que nous cherchons un responsable permanent pour ce secteur. **Denise Bolduc** , **responsable des arts autochtones** , remplacera temporairement Melanie comme responsable des arts communautaires.

C'est avec plaisir que nous annonçons le retour de **Lisa Wörhle, responsable adjointe des arts visuels et des arts médiatiques.** Pendant son congé de maternité, elle avait été remplacée par **Annette Mangaard**, qui restera au CAO à temps partiel. Le CAO a entrepris des consultations avec le milieu des arts visuels, des métiers d'art et des arts médiatiques pour repérer les questions qui l'aideront à choisir un nouveau responsable pour ce secteur.

Linda Brown, responsable des prix, quitte le CAO après dix ans de service pour assumer les fonctions de directrice générale de Triptych Media Inc, compagnie de production cinématographique. C'est avec regret que nous assistons au départ de Linda, qui était une véritable mine d'information sur le CAO, et tous nos vœux de succès l'accompagnent. **Colette Naubert, responsable adjointe de l'éducation artistique et des arts dans la communauté,** devient responsable des prix par intérim.

Le CAO a commencé à chercher un nouveau responsable du théâtre pour remplacer **Jan McIntyre,** qui pour des raisons de santé ne pourra pas reprendre ses fonctions. Jan a travaillé 25 années au service du CAO. Son humour pince-

(suite à la page suivante)

Le point sur le personnel *(suite)*

sans-rire et ses vastes connaissances du secteur théâtral de la province manqueront au personnel du CAO comme à tous ceux qui ont collaboré avec elle dans le milieu du théâtre.

Keith Allin a été engagé à titre de consultant pour coordonner le programme Consultation, mentorat et assistance technique. Il détient de diplôme de M.B.A. de l'Université de Toronto et a été consultant pour Deloitte & Touche ainsi que pour le Ontario Agricultural Training Institute. Keith a une formation en arts dramatiques et a travaillé plusieurs saisons comme comédien.

Brandon Marlon, dernière recrue du CAO, sert d'**adjoint au directeur de l'éducation artistique et des arts dans la communauté.** Il remplace Louise Campbell, qui a travaillé six ans au service du CAO.

Prix

Les **Prix du lieutenant-gouverneur pour les arts (prix Jackman-Bickell)** ont été décernés le 13 décembre 2000 à vingt organismes artistiques par l'honorable Hilary M. Weston, lieutenante-gouverneure de l'Ontario, et l'honorable Henry N.R. Jackman, ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Le **Stratford Shakespearean Festival** a remporté le premier prix de 50 000 $. Quatre organismes – la **Art Gallery of Hamilton** , **Ottawa Bluesfest** , le **Festival de musique de chambre d'Ottawa** et la **Shaw Festival Theatre Foundation** – ont reçu chacun 25 000 $. Quinze prix de 10 000 $ ont été octroyés aux organismes suivants : **4th Line Theatre Company , Agnes Etherington Art Centre, CKCU Ottawa Folk Festival, Danny Grossman Dance Company, Drayton Entertainment Inc., Factory Theatre, Esprit Orchestra, Guelph Jazz Festival, le Théâtre français de Toronto, London Fanshawe Symphonic Chorus, Off Centre Music Series, Soundstreams Canada, Tarragon Theatre, Tapestry New Opera Works, Theatre & Company .**

Ces prix récompensent les organismes artistiques de l'Ontario qui ont su s'attirer un appui exceptionnel du secteur privé et de la communauté.

Le 12 novembre 2000, Laurie Elliot, de Toronto, a reçu le **Prix du fonds d'encouragement Tim Sims en art comique** de 2 000 $.

Tous les prix mentionnés ci-dessus sont administrés par la **Fondation du Conseil des arts de l'Ontario.**

La FCAO administre un Fonds de dotation pour les arts renouvelé

La Fondation du Conseil des arts de l'Ontario (FCAO) administre actuellement la phase II du programme **Fonds de dotation pour les arts** (FDA) de la province. En novembre dernier, l'honorable Helen Johns, ministre des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs, a annoncé le détail de ce programme, prolongé pour une période de trois ans et doté d'un budget supplémentaire de 25 millions de dollars (plus les 4 millions de dollars non dépensés restant de la phase I). Le programme FDA double, au dollar près, les fonds que les organismes artistiques professionnels sans but lucratif – petits, grands et moyens – ont recueillis aux fins de dotation.

Le changement le plus marquant du programme à trait aux organismes de taille moyenne, qui peuvent désormais retenir jusqu'à 66 % des sommes collectées pour leur dotation et les utiliser pour leurs frais de fonctionnement. Les organismes qui dépassent leur maximum annuel peuvent en reporter un certain pourcentage à l'année suivante du programme pour en obtenir un montant paritaire.

Depuis son lancement en 1998, près de 200 organismes artistiques ont établi dans le cadre du programme FDA des fonds de dotation qui se chiffrent à plus de 39 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements sur ce programme, veuillez communiquer avec Janet Stubbs, directrice de la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario (416-969-7413 ou 1-800-387-0058, poste 7413 ; courriel : jstubbs@arts.on.ca) ou visitez le site web du ministère des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs (www.gov.on.ca/mczcr).

Conseil des arts de l'Ontario
151, rue Bloor Ouest, 5e étage
Toronto (Ontario) M5S 1T6
Téléphone : (416) 961-1660
Sans frais : 1-800-387-0058
Télécopieur : (416) 961-7796
Courriel : info@arts.on.ca
Site web : www.arts.on.ca

This publication is also available in English.